



## Situation complexe

-----  
Par pseudo888899

bonjour étant conseillère indépendante à mon compte, une cliente m'accuse d'avoir contacté son patron et qu'elle aurait des infos comme quoi elle a mon IP, cette cliente a volé de l'argent à son patron en volant de l'argent dans la caisse et faisant usage de faux, sauf que je ne suis pas responsable de sa dénonciation et parle de porter plainte, qu'est-ce que je risque ? merci

-----  
Par Devy

Bonjour,

Vraisemblablement, vous n'avez commis aucune infraction. Dans l'hypothèse que votre cliente porte plainte, elle devra apporter la preuve.

Vous ne risquez donc rien si vous n'avez pas commis d'infraction :)

-----  
Par pseudo888899

merci mais elle dit qu'elle a mon adresse IP avec un mail envoyé à son patron, sauf que j'ai jamais écrit de mail, mais mon ordi a été piraté il y a plusieurs semaines j'ai du faire nettoyage etc, je ne sais pas si cela vient de là mais cela me fait peur si elle a de faux messages que j'ai pas écrit

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

N'importe quel mail peut être piraté, et on peut aussi en fabriquer facilement.

Sachez aussi que les systèmes de messagerie courants sont régulièrement piratés et que vos mails "privés" peuvent être lus par n'importe qui sauf si vous utilisez un système de cryptage.

Bref si vous n'avez pas commis d'infraction, vous n'avez aucune inquiétude à avoir.

-----  
Par pseudo888899

merci pour vos réponses, cela me rassure  
bonne soirée et merci d'avoir pris le temps de me répondre